

(Traduction)

*Le ministre du Commerce du Canada au Premier Sous-Ministre du
Commerce extérieur de l'Union des Républiques
socialistes soviétiques.*

MINISTÈRE DU COMMERCE

Ottawa, le 16 septembre 1963.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous confirmer qu'en conformité du désir du Gouvernement du Canada et du Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques d'accroître les échanges commerciaux entre les deux pays, nous sommes convenus de ce qui suit:

L'Union soviétique achètera au Canada par l'intermédiaire de la V/O Exportkhleb, et le Canada fournira par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé ou de ses agents:

- (1) un minimum de 5,300,000 tonnes fortes de blé à expédier à partir du Canada au cours de la période du 1^{er} octobre 1963 au 31 juillet 1964 inclusivement, et
- (2) un minimum de 575,000 tonnes fortes de farine à expédier à partir du Canada au cours de la période du 1^{er} octobre 1963 au 31 juillet 1964 inclusivement, et
- (3) un minimum de 500,000 tonnes fortes de blé, ou l'équivalent en farine, au choix de l'acheteur, à expédier à partir du Canada au cours de la période du 18 avril 1965 au 17 avril 1966 inclusivement.

Les transactions à conclure dans le cadre du (1), (2) et (3) ci-dessus seront effectuées conformément aux dispositions de l'Accord de commerce entre le Canada et l'U.R.S.S. signé à Ottawa le 29 février 1956, renouvelé à Moscou le 18 avril 1960 et renouvelé encore ce jour même à Ottawa jusqu'au 17 avril 1966.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

MITCHELL SHARP

Monsieur B. A. Borisov
Premier Sous-Ministre
du Commerce extérieur
Union des Républiques
socialistes soviétiques